

Lionel MESSIA NGONG

# **La diplomatie militaire camerounaise**

*Préface*

*du professeur Joseph Vincent NTUDA EBODE*



L'Harmattan





**La diplomatie militaire  
camerounaise**

# Émergences Africaines

Dirigée par Magloire KEDE ONANA

La collection « ÉMERGENCES AFRICAINES » se propose de renverser des certitudes faciles. Nous sommes convaincus que l'Afrique, longtemps considérée comme en retrait, s'ouvre au monde, et est plus que jamais au cœur des enjeux. Son Histoire ne doit plus s'écrire ailleurs, par des continents eux-mêmes en crise de modèles à proposer/imposer.

Une nouvelle génération très entreprenante d'Africains et d'Africanistes existe aujourd'hui, qui problématise et réécrit l'Histoire du continent dans toutes ses facettes, et par une approche multidisciplinaire. Il s'agit de dévoiler une Afrique des « Bonnes Nouvelles » : celle qui, parce que plus ouverte au monde, présente tous ses atouts d'émergence.

Dernière arrivée dans la compétition mondiale, l'Afrique est capable d'apporter un élan différent à la mondialisation grâce à son devenir, qui est subordonné à son être.

## Déjà parus

Claude Henri BELLA AMBATINDA, *L'école du chef de brigade des Douanes Camerounaises*, 2018.

Michel Carrel MANG, *Pour l'efflorescence nationale, Essai sur l'insertion sociale des jeunes camerounais pour le développement*, 2018.

Joseph Désiré OKALA EDOA, *Plan de financement de l'économie camerounaise, Ambition ou révolution*, 2018.

Léopold EBODE AWONA, *La vraie nature de la raison*, 2018.

Etienne YAO BROU, *La pauvreté, un instrument de pouvoir pour les dirigeants politiques africains*, 2018.

Souley MANE, *Mosquées et société au Cameroun*, 2018.

Sariette BATIBONAK. *Le discours anti-sorcellerie dans les pentecôtismes camerounais*, 2017.

Christophe SIGNIÉ, *La renaissance de la Chefferie Milombè du Nord Makombé dans le littoral camerounais (XIXe s.-2015), Une contribution historique à la connaissance des peuples du Cameroun*, 2017.

**Lionel MESSIA NGONG**

# **La diplomatie militaire camerounaise**

*Préface*

*du professeur Joseph Vincent NTUDA EBODE*

**L'Harmattan**

© L'Harmattan, 2019  
5-7, rue de l'École-Polytechnique – 75005 Paris  
[www.editions-harmattan.fr](http://www.editions-harmattan.fr)  
ISBN : 978-2-343-15011-6  
EAN : 9782343150116

## PRÉFACE

L'environnement sécuritaire actuel exige l'ouverture au monde basée sur l'interdépendance. De nos jours, la lutte pour la paix et la sécurité ne se fait plus seulement à l'interne, mais aussi à l'externe. Elle exige non seulement la présence des forces armées hors du territoire national pour la défense et la sécurité des intérêts des États mais aussi, pour débattre des questions de paix et de sécurité à l'échelle internationale. Le monde de la défense et de la sécurité étant complexe et fermé, les civils ne peuvent pas vraiment maîtriser ce domaine, il revient aux forces de défense et de sécurité de s'y intéresser. C'est un intérêt pour toute armée qui se veut moderne et qui veut relever les défis majeurs de la complexité et la diversité des relations internationales. C'est pourquoi, compte tenu de la nature des menaces sociopolitiques, socioéconomiques qui émergent tous azimuts ; le développement des technologies et des moyens d'informations qui font du monde un espace sans frontière, les forces de défense et de sécurité occupent désormais dans le système diplomatique camerounais une dimension générique des valeurs de paix, de stabilité et de coopération internationale.

L'ouvrage du Docteur MESSIA NGONG Lionel est un outil essentiel, il stimule le débat sur la question de la diplomatie militaire afin d'orienter les décideurs politiques sur cette préoccupation fondamentale qui est aujourd'hui, au cœur des grands enjeux stratégiques mondiaux. Il donne l'occasion aux forces de défense et de sécurité de voir la place qu'ils occupent dans la politique étrangère du Cameroun. Dans cette logique, cet ouvrage consiste à penser l'approche pragmatique des forces de défense et de sécurité dans le système diplomatique camerounais. L'autre intérêt de cet ouvrage est qu'il contribue également à jeter un regard nouveau sur la nouvelle diplomatie camerounaise qui incorpore déjà l'aspect militaire. Leur inclusion ce champ participe de la dynamique politico-stratégique et militaro-sécuritaire que le Cameroun construit sur la scène internationale.

La dimension irénologique à laquelle obéit l'ouvrage, lui permet d'être théorico-pratique, méthodique pour tout lecteur soucieux de comprendre ou de découvrir les cadres de formulation de la diplomatie militaire camerounaise. Elle donne l'occasion aux professionnels des armées et au reste de la communauté, d'être plus ancrés aux réalités des instruments et des



mécanismes qui gouvernent et orientent la diplomatie militaire camerounaise. Il s'agit d'une œuvre qui vise pleinement à analyser le cadre général de formation et d'organisation sur les activités des forces de défense et de sécurité hors des frontières nationales. Ainsi, offre-t-il une représentation concrète de la réalité et résume-t-il, les actions de ses acteurs.

Le mérite de l'auteur non des moindres est que son ouvrage se présente comme une boîte à outils qui vise servir de guide et d'instrument d'aide non seulement aux forces de défense et de sécurité mais aussi à toute la communauté stratégique.

**Professeur Joseph Vincent NTUDA EBODE**

## INTRODUCTION GÉNÉRALE

Les enjeux géopolitiques, géoéconomiques et socio-politiques qui ont marqué l'histoire du Cameroun vont le conduire à créer une armée avant son indépendance. Après son accession à la souveraineté internationale, le Cameroun en pensant à son avenir va élaborer son projet stratégique qui va lui permettre de se projeter sur la scène internationale sous le couvert des relations diplomatiques. Par cette posture, il adopte un comportement réaliste qui à la fois tient des contraintes auxquelles il aura à faire face, mais aussi recherchera constamment à défendre ses propres intérêts. La reconnaissance juridique et sociologique du Cameroun comme acteur des relations internationales va lui conférer les droits et les devoirs. Il doit participer à la vie internationale en tant qu'État. Il doit assister les Organisations internationales (O.I), accréditer les ambassadeurs. C'est dans cette interaction des rapports entre les nations préconisée par Kant dans son projet de « *paix perpétuelle*<sup>1</sup> » que le Cameroun marque son orientation vers le pacifisme envers les autres entités agissant sur la scène internationale.

Cependant, si les relations diplomatiques correspondent à une modalité de projection de l'État hors de ses frontières, elles apparaissent un peu paradoxalement comme un moyen de poursuivre et d'atteindre les buts assignés à la nation. Elles peuvent se révéler comme un « *Janus* » induisant des aspects en opposition avec les buts poursuivis par rapport aux notions d'interdépendance et de souveraineté nationale. Parce que le contexte diplomatique a fortement évolué depuis l'accession du Cameroun à l'indépendance et que, l'État actuel de notre planète ne favorise plus l'inaction. Il donc devenu important pour le pays de repenser sa place dans le monde actuel en termes de fin et de moyen militaire. En effet, les « *flux transnationaux* » ont abouti à un contournement de plus en plus marqué des États<sup>2</sup>. De même, le monde s'arme, les conflits persistent, les menaces se muent et évoluent, les foyers de crises et de tensions viennent de tous azimuts. Ce contexte de mutation des relations internationales va

---

<sup>1</sup> KANT (E), *Projet de paix perpétuelle*, Mille et une nuits, 2001.

<sup>2</sup> BADIE (B) et SMOUTS (M-C), *Le retournement du monde*, Paris, P.F.N.S.P. et Dalloz (2<sup>ème</sup> édition.), 1999.

correspondre à une vision réaliste du monde qui consiste pour le Cameroun de marquer sa présence sur la scène internationale.

C'est pourquoi, pour mieux appréhender la complexité du monde diplomatique et de cerner les défis sécuritaires globaux, régionaux et sous-régionaux, la diplomatie militaire devient indispensable. Elle est indispensable pour connaître et comprendre ses partenaires et les potentielles menaces. De même, elle devient indispensable pour renforcer sa présence partout dans le monde, jusqu'à ce que cette présence devienne effective pour la sécurité et le développement du pays.

Cette politique de présence militaire hors des frontières du Cameroun, repose sur une dynamique géopolitique<sup>3</sup> qui correspond à l'idée que le pays fait de sa place, de ses intérêts, de ses valeurs, de ses droits et de ses devoirs sur la scène internationale. Sur cette base, la diplomatie militaire camerounaise représente le désir des autorités politiques de placer l'armée au centre des activités de paix et de sécurité internationale telles que voulues par l'ONU et l'UA. Parce que, l'armée camerounaise est un instrument de paix tant à l'intérieur et davantage à l'extérieur du Cameroun [...] son seul combat est d'œuvrer en Afrique et dans le monde en faveur de la paix, des relations de bon voisinage et de coopération entre les peuples<sup>4</sup>. De même, la diplomatie militaire crée les opportunités permettant de poser les bases solides face aux nouveaux défis sécuritaires. Pour ce faire, les forces armées camerounaises doivent s'adapter au contexte international dominant tant sur le plan diplomatique que sur le plan stratégique.

Si les relations militaires embrassent un ensemble de domaines aussi vastes que l'espionnage et le contre-espionnage. La diplomatie militaire quant à elle, est la participation des forces armées aux actions diplomatiques, visant à contribuer à la réalisation des objectifs stratégiques du pays. Elle suppose alors des objectifs particuliers et une certaine autonomie d'action<sup>5</sup>. Cela présuppose aussi que les échanges assurés par les militaires soient l'objet de négociations entre les États. La diplomatie militaire dans ce sens fait donc appel à divers outils du domaine diplomatique et militaire (veille et dialogue stratégique, soutien de l'activité diplomatique au sein des organisations internationales, maîtrise des armements et les mesures de confiance associée, la coopération militaire, la réforme du secteur de sécurité<sup>6</sup>).

À cet effet, elle renvoie d'abord à une dimension politique qui implique d'une part une diplomatie militaire traditionnelle, c'est-à-dire celle qui renvoie aux missions et bureaux militaires conduits par des représentants accrédités. D'autre part, elle n'exclut pas l'ensemble des missions officielles

---

<sup>3</sup> KISSINGER (H), *Diplomatie*, Paris, Fayard, 1996.

<sup>4</sup> Le discours du chef de l'État dans son message aux forces de défense à l'occasion de leur 30<sup>ème</sup> anniversaire célébré à Koutaba le 11 Novembre 1989.

<sup>5</sup> [www.defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr), consulté le 16 juin 2013.

<sup>6</sup> Ibid.

menées par d'autres acteurs que les représentants accrédités. Ensuite, elle tient compte de l'environnement diplomatique qui caractérise les relations bilatérales et multilatérales, les échanges permanents et intermittents du Cameroun à l'échelle mondiale. Enfin, elle se positionne dans une vision stato-centré des relations internationales qui en fait du soldat un acteur privilégié. Elle exclut par conséquent non seulement toute référence à l'action des sociétés militaires privées, mais aussi de la diplomatie partielle c'est-à-dire « *la diplomatie multiple*<sup>7</sup> » qui mobilise l'ensemble des échanges officieux entre les acteurs publics et privés ; les rapports entre les forces armées et les acteurs privés, dont l'activité diplomatique ne symbolise aucun intérêt<sup>8</sup>.

La diplomatie militaire camerounaise ne tient pas compte de la « *diplomatie non officielle*<sup>9</sup> », qui vise les interventions tantôt purement privées, tantôt officieusement soutenues par les pouvoirs publics<sup>10</sup>. Parce que, c'est seulement le diplomate et le soldat qui représentent officiellement les États dans la conduite des relations diplomatiques au sens de Raymond Aron. Cependant, même si la mondialisation tend vers une « *fin des territoires* », les territoires politiques et militaires eux, survivent toujours de telle sorte que les relations internationales restent encore, dans une certaine mesure, des relations « interétatiques, celles qui mettent aux prises les unités politiques en tant que telles (...) »<sup>11</sup>. De même, l'ordre international reste pour une part relativement importante, un ordre interétatique réaliste où chaque acteur cherche la maximisation et la préservation de ses intérêts propres<sup>12</sup>. À ce titre, la diplomatie militaire camerounaise se limite aux seuls faits des relations interétatiques ou intergouvernementales. C'est pourquoi, elle repose sur une base structurelle en vue de la fondation et de la formulation de ses cadres d'orientation et d'organisation (première partie). Elle est également élaborée selon une approche stratégique basée sur ses régimes organiques et opérationnels en vue de son effectivité (deuxième partie).

---

<sup>7</sup> DEVIN (G), « *Les diplomaties de la politique étrangère* », in *Politique étrangère : nouveaux regards* : Coll. Référence inédites, Paris, Presses de Sciences Po, 2002, p. 234.

<sup>8</sup> DEVIN (G), op. cit., P.234.

<sup>9</sup> Ibid.

<sup>10</sup> Ibidem.

<sup>11</sup> ARON (R), *Mémoires, 50 ans de réflexion politique*, Paris, Julliard, 1983, p. 452.

<sup>12</sup> Ibid.



## **PREMIÈRE PARTIE**

### **LA FONDATION ET LA FORMATION DES CADRES D'ORIENTATION ET D'ORGANISATION DE LA DIPLOMATIE MILITAIRE CAMEROUNAISE**

La projection d'un État sur la scène internationale va de pair avec le déploiement des prérogatives qui, régulièrement désigne la définition et la construction des rapports entre les acteurs étatiques. Dans les relations internationales, la diplomatie est souvent théorisée autour de la nécessaire expression de stabilité, de paix et de développement. Les bases stratégiques de ces expressions, prennent souvent une dimension diplomatico-militaire généralement abordée pour entretenir les affinités entre les États. Bien plus, cette dynamique est parfois influencée par le contexte national et international dominant et la nature des relations entre les États ou entre un État et une organisation internationale.

C'est pourquoi, quand le Cameroun accède à la souveraineté internationale en 1960 dans un contexte conflictogène, il crée des opportunités diplomatiques dans le souci de se maintenir dans les conditions tangibles de sécurité et de paix. Ainsi, il va coopérer militairement avec les autres États du monde libre dans l'initiative d'adapter son armée au contexte dominant. Ce qui interagit sur sa vision stratégique et de l'appréhension qu'il se fait des relations avec les États et avec les organisations internationales. Depuis cette période, le pays s'est toujours engagé dans le pacifisme envers les autres États agissant sur la scène internationale. À cet effet, il s'investit dans le processus de paix et de sécurité qui doit aboutir à la reconnaissance mutuelle.

Avec les mutations des relations internationales, la motivation des autorités camerounaises pour nouvelle approche de la diplomatie ne cesse de croître. Cette nouvelle approche sera élaborée sur une base stratégique-diplomatique en vue de l'opérationnalisation de la diplomatie militaire. Ainsi, le militaire se voit accorder une importante place dans le vaste champ de la diplomatie camerounaise. Par-là, le processus de mise en œuvre de la diplomatie militaire camerounaise va reposer sur l'établissement des

fondations bien précises (chapitre I). Ces fondations marqueront une étape très importante dans la dynamique de son implémentation. Pour ce faire, la diplomatie militaire camerounaise s'est également basée sur la formulation des cadres canoniques établis sur les normes qui régulent et orientent son action (chapitre II).

## CHAPITRE I

### **La fondation et la formulation des cadres historiques et canoniques de la diplomatie militaire camerounaise**

En l'état actuel, la lutte pour la sécurité, la prospérité, le développement, la défense des intérêts ne peut être comprise qu'à partir de l'interne. C'est pourquoi, au cours de ces dernières années, l'on a pu observer une relance sous tous azimuts de la diplomatie camerounaise. La nouvelle impulsion qui lui a été donnée par les autorités politiques, se traduit par une diplomatie de présence, de rayonnement et d'influence. Celle-ci doit être effective tout en respectant les principes de la diplomatie camerounaise qui s'organisent autour de trois idées fortes à savoir : l'indépendance nationale, le non alignement et la coopération internationale. Ces principes reposent donc sur un trépied méthodologique de présence, de participation et du rayonnement international.

Ainsi, la volonté de réaffirmer la présence et la participation active sur la scène internationale, de confirmer son image, de s'imposer dans les représentations internationales, de défendre ses intérêts et de faire prévaloir sa souveraineté, pousse le Cameroun à se frayer une place sérieuse pour débattre des problèmes de paix et de sécurité à l'échelle internationale. C'est à la diplomatie militaire qu'incombe ce rôle. Cependant pour se matérialiser, cette diplomatie a besoin de ses propres agents. Il devient alors indispensable pour le Cameroun d'implémenter un cadre doctrinal en vue de sa matérialisation (II). Ce cadre repose sur un régime historique et esthétique qui permet de comprendre la dynamique de la diplomatie militaire camerounaise (I).

#### **I. La construction des cadres historiques et esthétiques de la diplomatie militaire camerounaise**

Cette construction est faite sous forme de processus. Elle s'appuie sur une approche clitologique qui consiste à mettre sur pied un système diplomatique militaire adapté à l'environnement international. Depuis son accession à



l'indépendance, la logique axiale du Cameroun dans les relations internationales inspire une vision préconisant l'harmonisation des politiques nationales de sécurité autour du fonctionnement des institutions dans une perspective diplomatique. En s'appuyant sur les régimes historiques de sa diplomatie militaire (I.1), le Cameroun va élaborer les principes éthiques qui vont l'orienter (I.2).

### **I.1. La construction des régimes historiques de la diplomatie militaire camerounaise**

Dans son processus historique colonial, le Cameroun a toujours été un terrain de rivalité des grandes puissances. Avec la fin de la colonisation et de son accession à l'indépendance, il s'est engagé à construire sa stratégie de projection à l'échelle internationale. Compte tenu de l'évolution du contexte international et des mutations de l'insécurité, il va élaborer un cadre stratégique-diplomatique où la place de l'armée devient de plus en plus importante. Le Cameroun a compris qu'aucune stratégie de protection ne peut se faire sans la présence des forces armées parce que, à côté du diplomate, elles sont l'une des figures importantes des relations internationales. Ainsi, le trait axial de la diplomatie militaire camerounaise est qu'il permet de s'intéresser au contexte historique de l'armée camerounaise avec le monde extérieur (1). C'est ce contexte qui va jeter les bases de cette diplomatie (2).

#### 1) La concordance de l'armée camerounaise avec le monde extérieur

Au Cameroun, la création de l'armée et son implication progressive dans la dynamique diplomatique du pays sont intimement liées. Cependant, les forces armées au Cameroun sont « peu connues » et constituent « un milieu fermé » au civil<sup>13</sup>. Ceci peut s'expliquer par les conditions géopolitiques, géostratégiques et les contingences politico-sociales de sa naissance<sup>14</sup>. Ainsi conçue, l'histoire de l'armée camerounaise avec le monde extérieur débute avec l'aventure coloniale en Afrique. Au début de cette aventure, les troupes des empires coloniaux succombaient par centaine à la malaria, la fièvre de l'eau noire et d'autres maladies tropicales auxquelles les africains avaient développé une tolérance naturelle<sup>15</sup>. Pour pallier cette difficulté, le Général Louis Faidherbe, gouverneur général de l'Afrique occidentale française, croit

---

<sup>13</sup> MELOUPOU (J-P), *Armée et développement : de la réalité psychologique militaire à la perception social au développement*, Yaoundé, clé, 1998, p. 5.

<sup>14</sup> Ibid.

<sup>15</sup> MEKA (R.C), *La force noire : naissance, évolution et intégration de l'élément camerounais*, Yaoundé, SOPECAM, 2010, P.3.

en l'idée selon laquelle les africains pourraient être formés pour devenir des soldats de combat efficace<sup>16</sup>.

C'est ainsi que le premier régiment des tirailleurs<sup>17</sup> a été créé par un décret de Napoléon III en 1857. Jusqu'en 1905, le régiment des tirailleurs se composait essentiellement d'esclaves et d'autres éléments issus de la plus basse couche sociale. Dans le cadre du système de rachat, certains esclaves de la traite endogène ont été rachetés de leurs maîtres africains et transformés en soldats conduits par les officiers français<sup>18</sup>. Il faut souligner que déjà en 1882, le système de rachat a été modifié et la dépendance vis-à-vis de l'incorporation des prisonniers de guerre, des porteurs, ainsi que des mercenaires volontaires a accru. Vers la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, les membres de la classe dirigeante traditionnelle se sont offerts au bénévolat pour servir comme sous-officiers et officiers subalternes.

Les premiers soldats camerounais vont participer aux côtés de certains empires coloniaux à la pacification des colonies. En 1914 avec le déclenchement de la « Grande guerre<sup>19</sup> », l'empire allemand qui était hostile au recrutement en grand nombre des camerounais dans l'armée, a fini par faire prévaloir le recrutement progressif des volontaires, sans jamais avoir eu à organiser une campagne de recrutement des soldats, des policiers et des gardes nationaux. Mais, avec l'intensité de la guerre, l'empire décide d'intensifier l'enrôlement des camerounais dont la précipitation devient une nécessité<sup>20</sup> pour contrer la coalition Franco-anglaise et maintenir l'ordre dans le pays<sup>21</sup>. C'est ainsi que les soldats camerounais vont prendre part à la bataille de Mora aux côtés des allemands. À la fin de la première guerre mondiale en 1919 et, avec la défaite allemande<sup>22</sup>, le statut international du Cameroun passe du protectorat allemand, à un territoire sous mandat de la Société des Nations (SDN). Au lendemain de la guerre et avec les

---

<sup>16</sup> Cette idée s'est renforcée avec les résistances farouches opposées par les empires africains militairement organisés face à l'avancé des puissances coloniales.

<sup>17</sup> Généralement traduit en tant que fusiliers.

<sup>18</sup> MEKA (R.C), op. cit., p. 6.

<sup>19</sup> Il faut le souligner, durant cette période, un décret du 09 octobre 1915, signé par la France va ordonner la mobilisation des africains de plus de 18 ans et autoriser une prime de 200 francs pour les volontaires. Au final, 212 000 africains ont été recrutés au cours de la première guerre mondiale.

<sup>20</sup> S'appuyant sur les chefs traditionnels, le recrutement dans la foulée fut orienté sur trois catégories de régions : celles qui ont résisté le plus à la pénétration allemande, celles qui avaient une tradition guerrière et celles qui étaient totalement soumises.

<sup>21</sup> <http://experts.univers.com/histoire-armee-camerounaise/html>, consulté le 23 août 2012 à 11H35 min.

<sup>22</sup> À la fin des hostilités, seuls 60 000 soldats vont rejoindre les couleurs de la France. Parmi les colonies françaises d'Afrique, seule la Mauritanie et le Niger ont manqué à la contribution. Le Cameroun, protectorat Allemand au début de la guerre, n'en faisait pas parti non plus. Il n'en demeure pas moins que les camerounais aient été intégrés dans les rangs de l'armée coloniale.

conséquences du Traité de Versailles<sup>23</sup>, l'urbanisation des zones peuplées et l'éveil des camerounais aux problèmes internationaux va ouvrir la voie aux dynamiques de l'évolution. En effet, les risques de cette société renouée ont imposé à l'autorité de l'époque à implémenter des infrastructures nouvelles et des préoccupations inconnues jusqu'alors : sécurité générale, protection des citoyens et des institutions<sup>24</sup>. L'organisation militaire du Cameroun reposait cependant sur l'existence d'un bataillon de milice, qui avait pour mission le maintien de l'ordre à l'intérieur, en cas de troubles graves, et la défense du territoire en cas d'agression extérieure. La formation comprenait quatre compagnies, dont une de mitrailleurs et engins, une section hors rang, un détachement d'artillerie et une compagnie de commandement<sup>25</sup>. À côté du Bataillon de milice, existait une garde indigène chargée d'assurer l'exécution des mesures d'ordre et des actes réglementaires prescrits par l'autorité administrative, le maintien de l'ordre et la sécurité publique, la garde des prisonniers, l'escorte des convois<sup>26</sup>.

Avec le déclenchement de la seconde guerre mondiale, la SDN qui était appelée à mourir et les circonstances de la guerre vont entraîner l'enrôlement massif des soldats autochtones regroupés au sein du régiment des tirailleurs camerounais, qui vont lutter pour la France libre<sup>27</sup>. La « colonne » commandée par le capitaine Philippe de Hautecloque qui choisit le pseudonyme Leclerc, assisté du capitaine Claude Huttier de Bois Lambert avec l'aide de René Pleven lançaient l'offensive en Août 1940, à partir de la ville de Douala en direction de Paris via l'Afrique du Nord. Les tirailleurs camerounais vont défendre le territoire français jusqu'à la victoire des alliés en 1945<sup>28</sup>.

---

<sup>23</sup> De 1919 à 1925, la police sera exercée dans la zone française par les gendarmes français, assistés d'auxiliaires camerounais. Dans l'espace britannique, ce sont les policiers nigériens qui l'exercent. La situation de cette période, conjuguée de divers facteurs d'ordre économique, social et politique, déterminent la création d'agglomérations urbaines.

<sup>24</sup> PONDJI (P), *La police au Cameroun : naissance et évolution*, Yaoundé, clé, 1988, p. 88.

<sup>25</sup> En 1937, elle comptait dans ses effectifs 18 officiers et 14 sous-officiers européens, 624 indigènes. À cet effet, le poste de commandement était fixé à Yaoundé, ainsi que la section hors rang et la 3<sup>ème</sup> compagnie dotée d'un détachement à Ambam. La 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> compagnie, stationnait à Douala avec un détachement d'artillerie. La 4<sup>ème</sup> compagnie se trouvait à Mokolo avec des détachements à Mora, Guider et Garoua.

<sup>26</sup> En 1937, son effectif était de 1060 indigènes.

<sup>27</sup> Après l'appel lancé par De GAULLE le 18 juin 1940, le gouverneur du Tchad Félix EBOUE y adhère promptement et entre en rapport avec le chef de la France libre. Son action se relève déterminante dans le processus de ralliement de l'ensemble de l'Afrique Equatoriale française. Le 26 août, il proclame solennellement l'adhésion du Tchad et déclenche ainsi les « trois glorieuses » c'est-à-dire l'adhésion successive du Tchad le 26 août, du Cameroun le 27 août et du Congo le 28 août 1940.

<sup>28</sup> [www.secretdefence.com](http://www.secretdefence.com), consulté le 21 avril 20017 à 13H16 min.

Ainsi, avec l'avènement de la Guerre froide<sup>29</sup>, les affrontements idéologico-stratégiques entre capitalistes et communistes<sup>30</sup> placent le Cameroun dans une dynamique géopolitique et géostratégique dans laquelle les deux blocs luttent pour s'approprier et conserver son espace vital. Dans cette guerre par États interposés, la France a engagé les soldats camerounais du bataillon de Milice sur les fronts indochinois entre 1945-1954. Ils participent aux opérations de Phulo, Ko-Yen, Haïphong, Vietry, Hadjong, Hanoï, Sontay, Saïgon et Kinay<sup>31</sup>. Ils se battent encore en Algérie entre 1954 et 1958<sup>32</sup>.

Pendant, à la fin de la guerre froide, le territoire autrefois unifié sera placé sous tutelle des Nations Unies et mis sous administration de la France et de l'Angleterre. Malheureusement, cette division aura des conséquences sur l'existence et le fonctionnement des forces armées coloniales. Selon les accords de tutelle, l'administration était responsable d'assurer l'ordre, la sécurité, la défense du territoire et la bonne gouvernance. C'est pourquoi, les premiers soldats en tenue que l'on trouvait sur le territoire à Yaoundé et à Douala étaient des gardes camerounais encadrés par des gradés de la gendarmerie française<sup>33</sup>. La France qui avait rattaché le Cameroun à l'Afrique Equatoriale Française disposait déjà d'une force dénommée « *le régiment du Cameroun* <sup>34</sup> » composé de soldats indigènes qui avaient été enrôlés volontairement ou par la force. Du côté des soldats indigènes, c'est l'acte du 20 juillet 1923 et plus tard les accords de tutelle de 1946, qui vont justifier la création d'une « *garde indigène* <sup>35</sup> », ancêtre de la garde camerounaise, qui donnera naissance plus tard à la gendarmerie nationale<sup>36</sup>.

Au Cameroun britannique, les anglais vont implémenter l'administration indirecte. Ils s'appuyaient sur les indigènes, les élites formées en occident<sup>37</sup>, notamment les chefs et les camerounais formés dans le cadre de leur unité administrative comme futurs soldats. Ils les incorporaient dans l'armée

---

<sup>29</sup> La guerre froide désigne la période de tension et de confrontations idéologiques et politiques entre deux superpuissances qu'étaient les États Unis d'Amérique et l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques et leurs alliés entre 1947 et 1991.

<sup>30</sup> Les affrontements idéologico-stratégiques entre les superpuissances et leurs alliés respectifs sont si aigus et explosifs que Raymond ARON a décrit cette période de « *paix impossible, guerre improbable* » et d'autres géostratégies en parlent laconiquement en ces termes : « *une période de paix belliqueuse* ».

<sup>31</sup> MEKA (R.C), op. cit., p. 9.

<sup>32</sup> Ibid.

<sup>33</sup> La Gendarmerie nationale française est la mère de la police nationale camerounaise.

<sup>34</sup> MEKA (R-C), op. cit., p.10.

<sup>35</sup> [www.mindefdivcom.com](http://www.mindefdivcom.com), consulté le 14 mars 2013 à 15H39 min.

<sup>36</sup> La bataille de milice qui avait remplacé le régiment du Cameroun va servir d'embryon à la structure armée de terre.

<sup>37</sup> La montée des élites formées en occident, comme le Dr. Endeley, Kale, S. T. Muna...a permis de sensibiliser le peuple sur les mobiles intéressés des colons et l'expérience que certains hommes politiques ont accumulé dans leurs rapports avec les anciens hommes politiques nigériens comme Nnamdi Azikiwe et Obafemi Awolowo qui ont renforcé leur marche vers l'indépendance.

nigériane, nonobstant les services rendus par ces derniers sous le drapeau britannique. La différence était perceptible en ce que les britanniques mettaient l'armée camerounaise en perspective, étant donné que leur repli militaire et administratif était proche<sup>38</sup>.

Lorsqu'Ahmadou Ahidjo devient premier ministre, il se voit sous la pression des plans raisonnables qui donnent les conditions favorables à l'indépendance, la nécessité de doter le Cameroun sous administration française d'une armée. D'où, l'ordonnance n° 59/57 du 11 novembre 1959 créant l'armée camerounaise et organisant la défense nationale. Avec l'évolution de l'histoire du Cameroun, une série de textes sera promulguée pour doter l'armée camerounaise des structures et des moyens considérables. D'où la volonté des autorités de continuer de recourir aux cadres de l'ancienne puissance tutélaire, sous l'étiquette de coopération militaire. Cette dernière visait la mise en place et la planification des structures de la jeune armée. C'est ainsi par exemple que les premières juridictions militaires sont mises en place sous la direction d'un magistrat militaire français<sup>39</sup>. C'est aussi sous l'administration technique des cadres français que les services centraux du Ministère des Forces Armées (MINFA) commencent à fonctionner<sup>40</sup>.

Cette coopération est davantage justifiée par l'exigence d'aménager de façon raisonnable et systématique les personnels de l'armée à : « assurer en tout temps, en toute circonstance et contre toutes les formes d'agression, la sécurité et l'intégrité du territoire national ainsi que la vie de la population<sup>41</sup> ». À cet effet, pour la fête de l'indépendance du Cameroun, le gouvernement français cède au jeune État comme premiers équipements, quelques véhicules (Jeeps et camions Citroën), des postes radio émetteurs-récepteurs, des armes (Pistolets automatiques MAC 50, pistolets mitrailleurs MAT 49, fusils à répétition MAS 36, fusils mitrailleurs, mortiers), et des munitions adaptées<sup>42</sup>. La Grande-Bretagne, quant à elle, cède quelques armes (Pistolets mitrailleurs Lancaster). La branche du génie militaire n'existait pas encore et, si ce matériel suffisait, la nécessité de leur conversion et de leur changement aurait été une logique suffisante pour le gouvernement camerounais de maintenir la coopération militaire avec les puissances étrangères. Ce d'autant plus que même le tissu industriel local était absolument inapte de répondre aux nécessités connexes des troupes en matière d'habillement, campement et couchage, conformément aux normes militaires<sup>43</sup>.

---

<sup>38</sup> [www.mindefdivcom.com](http://www.mindefdivcom.com), op. cit.

<sup>39</sup> Ibid.

<sup>40</sup> Décret n°60/198 du 27 octobre 1960 portant organisation du Ministère des Forces Armées.

<sup>41</sup> Article 2 de l'ordonnance n°59-57 portant création de l'armée camerounaise et organisation général de la défense.

<sup>42</sup> Entretien réalisé avec le colonel ONGOLO, op. cit.

<sup>43</sup> <http://www.experts.univers.com/histoire-armee-camerounaise/html>, op. cit.

Dans ce contexte, l'armée camerounaise dans sa volonté de survie et de remplir ses missions principales, va s'adapter avec l'aide de la coopération militaire via certaines mutations liées tant à l'environnement national qu'international. Cependant, à cause des conjonctures de politique interne<sup>44</sup> marquées par la poursuite des opérations de pacification militaire, la réunification du pays, les populations ont eu tendance à se désintéresser des affaires étrangères qui n'avaient aucune incidence directe sur leur vécu quotidien. Toutefois, grâce à la volonté de réunification des deux Cameroun, les forces armées formées par les britanniques seront amenées à rejoindre les rangs du Cameroun uni. Ces dernières, vont ainsi se soumettre au bilinguisme professionnel, sous la houlette des instructeurs français.

Le désir du dynamisme des forces armées va accroître davantage la nécessité de coopérer avec les techniciens étrangers. En réalité, dès leur naissance les forces armées ne comptent que des unités de l'armée de terre. Mais assez rapidement, elles se sont dotées des moyens humains et matériels conséquents pour la protection des espaces marins et aériens nationaux accentuant l'importance de la coopération militaire tant sur le plan de formation des hommes que sur le plan de l'acquisition des équipements. Ceci parce que, le Cameroun nouvellement autonome doit garantir sa sécurité contre les troubles ayant cours dans les pays voisins. C'est le cas de la guerre de sécession au Nigeria, les changements violents et anticonstitutionnels des régimes au Tchad ou en république Centrafricaine. Par ailleurs, avec la maturation des structures et les orientations prônées par le discours politique, le pays sera amené à s'inscrire dans les mécanismes des organisations internationales (ONU, ex-Organisation de l'Unité Africaine devenue Union Africaine), une démarche nécessitant le développement des capacités de projection de forces conséquentes, dans le cadre des exercices militaires conjoints avec les forces armées d'autres États. La nouvelle vision stratégique sur les questions de défense et de l'intégrité territoriale va conduire le président de la république à mettre sur pied des nouvelles structures administratives et opérationnelles dédiées aux forces armées. La montée en puissance de ces structures s'explique par l'élargissement des missions des forces armées, qui se voient également confier « les missions de pourvoir au respect des alliances, traités et accords internationaux<sup>45</sup> ».

Le 19 mai 2001 dans son traditionnel message à la nation, le chef de l'État confirme sa volonté de moderniser les forces armées camerounaises. Cependant, cette modernisation n'est pas seulement interne, elle est également orientée l'extérieure. Ainsi le 25 juillet 2001, est publié un décret

---

<sup>44</sup> Le pays se préoccupait aussi de la gestion des contraintes de la guerre froide en choisissant judicieusement ses partenaires stratégiques et même idéologiques dans le monde.

<sup>45</sup> Article 1<sup>er</sup> de la loi n°67/LF/9 du 12 juin 1967 portant organisation générale de la défense.

portant refondation et réorganisation des forces de défense camerounaises<sup>46</sup>. Ce texte jette les bases d'une armée professionnelle, rajeunie, moderne et structurée pour une plus grande fluidité de leur emploi, ainsi que de la cohérence dans les actions de défense et de sécurité. C'est dans cette optique que les forces armées participent à l'option d'accompagner le Cameroun à devenir un pays émergent, uni dans sa diversité linguistique et culturelle.

À cet effet, la présence et la participation au rayonnement international de la nation devient un impératif pour les forces armées. Car, elles se présentent comme un instrument de paix tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays<sup>47</sup>. Afin de matérialiser ce désir, certaines structures seront créées au MINDEF afin de jeter les jalons de projection des forces armées dans le champ des relations internationales<sup>48</sup>. Il s'agit plus précisément : de l'Étude Générale des Relations Internationales (EGRI), de la Division de la Coopération (DCM), du Conseiller Diplomatique de l'État-major des Armées (CD).

## 2) L'implémentation des régimes fondateurs de la diplomatie militaire camerounaise

Quand le Cameroun accède à l'indépendance, le contexte international dans lequel il est appelé à évoluer est en perpétuelle mutation. Il est caractérisé depuis la fin de la Guerre froide par la réduction des conflits interétatiques, l'émergence de nouveaux types de conflits, l'augmentation des conflits internes, la généralisation de la démocratie, l'économie de marché et de nouveaux droits de l'Homme<sup>49</sup>. Son désir d'être présent dans le monde devient une œuvre titanesque, qui va conduire à la mise en place d'un important réseau diplomatique. Ainsi, par le décret n°9 du 10 janvier 1960, le chef du gouvernement crée le ministère des affaires étrangères avec ses services centraux et extérieurs<sup>50</sup>.

Peu de temps après son ouverture au monde, et après avoir reçu les tout premiers camerounais envoyés en formation diplomatique à l'étranger en 1959. Le Cameroun a accueilli la toute première conférence des ambassadeurs le 24 novembre 1960. Dans cette conférence, la diplomatie camerounaise va gagner en maturité. En effet, le pays trouve un chemin lui permettant d'entrer dans le fora des grandes négociations internationales

---

<sup>46</sup> Ce décret traduit l'engagement de président de la république à disposer d'un outil de défense rénové, sur lequel la nation camerounaise peut valablement compter.

<sup>47</sup> Déclaration du président de la république devant le Bataillon des parachutistes de Koutaba en 1993.

<sup>48</sup> En 2004, est publié le décret de 2004/178 du 1<sup>er</sup> Juillet 2004 portant modification de certains articles du décret de 2001 portant organisation du MINDEF.

<sup>49</sup> NTUDA EBODE (J-V), NGO TANA (P.B), « *La réforme du secteur de sécurité : un jeu à plusieurs enjeux* », in Revue Africaine des sciences politiques et stratégiques, n°4, 2007, p. 189.

<sup>50</sup> L'élection du Président de la République, aura lieu le 5 mai 1960, soit quatre mois après la proclamation de l'indépendance du Cameroun oriental.

avec ses partenaires étrangers. Fidèle à sa devise « Paix-Travail-Patrie » qui marque son orientation pacifique envers les autres entités opérant sur la scène internationale, le Cameroun va fixer ses orientations diplomatiques autour de plusieurs principes tels que : l'indépendance nationale, qui permet au pays de rester le seul maître et responsable de ses décisions et engagements sur l'échiquier international ; le non-alignement qui sous-tend sa volonté de contribuer activement à la recherche des solutions aux grands problèmes internationaux tant au niveau bilatéral que multilatéral en transcendant les blocs ; la coopération internationale qui suppose d'entretenir des rapports mutuellement bénéfiques avec tous les pays de bonne volonté, en mettant particulièrement l'accent sur la coopération Sud-Sud. À cela, s'adjoint les principes de l'unité et la solidarité qui renvoient à la participation active et solidaire à la recherche des solutions aux problèmes africains ; de la paix internationale qui implique que le Cameroun puisse développer des potentialités dissuasives en vue de mieux garantir sa sécurité extérieure, tout en apportant un appui actif à l'ONU avec une disponibilité accrue à contribuer au règlement pacifique des différends, à l'apaisement des tensions internationales et aux efforts en faveur du maintien de la paix.

Ces principes vont permettre au Cameroun de renforcer et de consolider ses liens traditionnels, répondant à l'exigence d'avoir des partenaires sûrs dans le monde où, les appétits de dominations tendent à compromettre le développement, la stabilité ou l'intégrité territoriale des États. Ils lui permettront aussi de diversifier et de fidéliser les partenaires dans le cadre de la coopération internationale. Ces principes répondent au souci de présence et d'ouverture universelle à réaliser dans le cadre d'un redéploiement diplomatique basé sur une claire évolution des intérêts du Cameroun ; de protection des nationaux et de la préservation des intérêts ; de consolidation l'image de marque et le rayonnement du Cameroun sur la scène internationale et du rayonnement de la capitale du pays avec un ensemble d'activité susceptible de confirmer sa vocation internationale de conférence.

Après son indépendance, le pays n'était pas en mesure de remédier à lui seul les besoins d'une armée en cours de construction, faute de ressources humaines qualifiées autant que de moyens techniques adéquats. Face à cette situation, les activités diplomatiques pénètrent un nombre croissant de secteur de sécurité et de défense. L'emploi des forces armées au service de la diplomatie devient indispensable. Ainsi, en 1963, le Cameroun envoie son tout premier attaché de défense dans son poste diplomatique à Paris. En 1965 est signée l'instruction interministérielle n°1309/MINFA de 1965 portant missions générales des attachés militaires, navals, et aériens auprès des ambassades de la République Fédérale du Cameroun dans les pays étrangers. Cependant, les relations diplomatiques avec les pays étrangers, les organisations internationales, les accords et traités internationaux sont restés intacts. L'objectif final de ce décret était de soutenir les intérêts nationaux en s'appuyant sur la capacité militaire, soit pour imposer sa volonté à un autre,



soit comme un élément de dissuasion face aux convoitises extérieures, qu'elles soient géopolitiques, géostratégiques et géoéconomiques.

Par la suite, afin de matérialiser cette vision de la diplomatie militaire, les forces armées camerounaises vont commencer à servir dans les opérations de maintien de la paix de l'Organisation des Nations Unies. Certains camerounais seront nommés par l'ONU pour diriger les opérations de maintien de la paix<sup>51</sup> avec rang et prérogative de secrétaire général adjoint de l'ONU<sup>52</sup>. Dans les années 1990 avec la politique de renouveau<sup>53</sup> lancée par le président Paul BIYA, les discours pour la paix et la sécurité internationale deviennent un leitmotiv de la politique étrangère du Cameroun. C'est dans ce contexte que, le président de la république signe le décret n° 95/206 du 5 octobre 1995 portant création et organisation de l'unité nationale pour le maintien de la paix au sein des forces armées chargées des interventions dans les opérations de maintien de la paix. Cependant, face aux changements survenus dans le monde<sup>54</sup>, le Cameroun va réadapter sa diplomatie au contexte actuel. Sur ce, il va s'intéresser à l'intégration sous-régionale, à la sécurisation de ses frontières, à la préservation du territoire contre tout acte de déstabilisation, à la lutte contre les maladies des frontières et à la réalisation du bien être des camerounais.

La globalisation de ces menaces va contraindre les États à mener les actions de sécurité collective conduites par les organisations internationales spécifiques. Le monde étant devenu un espace sans frontière, la lutte pour la paix et la sécurité doit être menée à l'échelle universelle. Toutefois, malgré de nombreux efforts consentis par les États à la construction d'un espace de sécurité au sein des organisations internationales (ONU, UA, UE, OTAN, CEEAC...), l'humanité est toujours en proie à une insécurité persistante, eu égard aux menaces mutantes, à des multiples conflits et crises qui éclatent chaque jour dans le monde. L'Afrique semble offrir un contexte favorable à la prolifération de ces menaces qui, provoquent d'énormes catastrophes humanitaires et entravent tout effort de développement.

Dans ce monde caractérisé par l'insécurité, l'utilisation de la force à des fins dissuasives évolue, de nouveaux défis sont pris en compte pour la création d'un environnement sûr et la protection des intérêts nationaux où qu'ils se trouvent. C'est pourquoi, en 2001 avec le vieillissement de l'armée,

---

<sup>51</sup> Cf. [www.diplocam.cm](http://www.diplocam.cm), consulté le 22 avril 2012 à 18H50 min.

<sup>52</sup> Il s'agit de : Jacques Roger Booh Booh à la MINUAR au Rwanda et Amos Namanga Ngongi à la MONUC au Congo et Michel Dooh Kingue, Directeur Général de l'Institut de l'ONU pour la formation et la recherche (UNITAR).

<sup>53</sup> Le principe de rayonnement international constitue alors une source d'inspiration précieuse et permanente pour les diplomates dans leur action à l'extérieur du pays.

<sup>54</sup> Il s'agit de: la mutation des menaces qui développent les conséquences subversives sur les États même les plus stables ; la mondialisation et ses avatars ; la montée en puissance des acteurs transnationaux ; la nouvelle configuration des jeux et enjeux sur la scène internationale, la reconfiguration du système international marquée par l'émergence des BRICS.